



Comité Départemental de Natation de Seine et Marne

INFO FLASH



Informations diverses



Du 19 décembre 2020

N° 6

Information importante :

Le Secrétariat du Comité 77 est assuré les :

Lundi Jeudi et Vendredi de 9h00 à 17h30
Mardi de 9h15 à 15h45

Adresses emails indispensables pour communiquer :

Comité 77 : natation77@orange.fr

Président du Comité : president.cdnatation77@orange.fr

Trésorier : pego.segret@wanadoo.fr

Secrétaire général : secetaire-ge.natation77@orange.fr

Commission Sportive : naf-courses.natation77@orange.fr

Commission des Officiels : pego.segret@wanadoo.fr

Commission E.N.F : enf.natation77@orange

Le secrétariat du Comité Départemental de Natation de Seine et Marne reprend ses permanences à partir du Jeudi 17 décembre 2020



A partir du 15 décembre 2020 , nouvelles mesures sanitaires :

- Fin des attestations et déplacements entre régions autorisés ;
- Instauration d'un couvre-feu de 20h00 à 06h00 du matin à l'exception des réveillons du 24 décembre ;
- Prolongation pendant 3 semaines de la fermeture des lieux accueillants du public (salles de cinéma, théâtre, musée). Possibilité de réouverture le 7 janvier 2021.

Interdiction des rassemblements sur la voie publique.

Pour la pratique sportive des mineurs

La pratique sportive ne sera plus limitée ni en durée ni en périmètre mais devra s'effectuer dans le respect des horaires du couvre-feu (retour à domicile au plus tard à 20h). Seule une pratique sans proximité avec les autres sportifs est autorisée, ce qui exclut les pratiques sportives avec contacts. Les rassemblements demeurent limités à 6 personnes dans l'espace public sauf si l'activité est encadrée par un éducateur sportif diplômé.

À partir du 15 décembre, les publics mineurs seront également autorisés à reprendre les activités extrascolaires en intérieur. La pratique sportive encadrée, déjà possible en plein air, pourra donc reprendre dans les équipements sportifs clos et couverts comme les gymnases, les piscines, les courts couverts (ERP de type X, équipements sportifs classés CTSou SG) dans le respect des protocoles applicables (distanciation, port du masque avant et après la pratique) et avec accès aux vestiaires collectifs.

Cette décision permettra aux acteurs privés, notamment associatifs, de proposer aux familles une prise en charge, par un éducateur diplômé, des enfants notamment au travers de stages pendant les vacances scolaires. Dans les ERP, les effectifs autorisés ne sont pas limités par principe, mais doivent découler de l'application des protocoles sanitaires.



Comité Départemental de Natation de Seine et Marne
23, avenue Edouard Gourdon - 77330 Ozoir la Ferrière
Tél: 01 60.60.66.53 - Mail: natation77@orange.fr
<http://seineetmarne.ffnatation.fr>

1



Comité Départemental de Natation de Seine et Marne

INFO FLASH

**FLASH
INFOS**

IMPORTANT

AIDES aux associations et clubs sportifs !



Les principales mesures synthétisées ici !

L'Etat a mis en place une série de dispositifs depuis le premier confinement qui ont été renforcés et abondés à l'annonce de ce deuxième confinement. Comme pour toutes entreprises et structures employeuses quel que soit dans le domaine d'activité, plusieurs dispositifs sont mobilisables dès à présent pour les associations et les clubs sportifs. Aussi, suite aux différentes mesures annoncées spécifiquement pour le sport de nouvelles aides peuvent être mobilisées pour les associations et les clubs professionnels.

1. Aides de droit commun mobilisables pour toutes structures ayant une activité économique. Pour rappel ces aides sont élargies et abondées pour le secteur du sport (S1 et S1bis : liste https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/covid19-soutien-entreprises/FDS-entreprises-secteursS1-S1bis-02112020.pdf)

o Le fonds de solidarité :

Qui peut en bénéficier ?

Le montant de l'aide varie entre 1 500 et 10 000 euros selon la nombre de salariés, la perte de chiffre d'affaires, la fermeture administrative ou non. *Attention, les aides et les critères sont différents selon les mois d'octobre, novembre et décembre en fonction des mesures sanitaires appliquées sur le territoire (exemple couvre-feu ou non...) ! A savoir que pour une aide sur le mois de novembre, les démarches seront ouvertes à partir du 4 décembre.*

Où formuler sa demande ?

La demande d'aide est à formuler directement en ligne sur le site des impôts : <https://www.impots.gouv.fr/portail/node/13665>

Pour plus d'informations rendez-vous sur : <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/fonds-de-solidarite-pour-les-tpe-independants-et-micro>

o L'exonération totale de charges sur les cotisations sociales et patronales

Qui peut en bénéficier ?

Depuis le deuxième confinement, toutes les structures (de moins de 50 salariés) qui sont fermées administrativement, mais également celles comptant moins de 250 salariés et qui sont concernées par une baisse d'activité et donc de recettes (au moins 50 % par rapport à 2019). *Actuellement tout employeur peut déposer une demande de report d'échéances du 5 au 15 décembre 2020.*

Où faire sa demande ?

Les démarches sont à effectuer directement auprès de l'Urssaf, en remplissant une demande préalable en ligne : <https://www.urssaf.fr/portail/home/actualites/toute-lactualite-employeur/mesures-exceptionnelles-pour-les.html>



2



Comité Départemental de Natation de Seine et Marne

INFO FLASH



IMPORTANT

AIDES aux associations et clubs sportifs !

suite



Pour plus d'informations rendez-vous sur : <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/delais-de-paiement-decheances-sociales-et-ou-fiscales-urssaf>

Pour le fonds de solidarité et l'exonération de charges, une plateforme téléphonique est accessible afin de vous orienter dans vos démarches et vos droits au 0 806 000 245.

o Le recours à l'activité partielle

Qui peut en bénéficier ?

Toute structure exerçant une activité économique et/ou employeuse fermée partiellement ou totalement. Pour les secteurs durement touchés par la crise comme le sport, cette mesure est renforcée avec une prise en charge pouvant aller jusqu'à 100 % de l'indemnité d'activité partielle versée aux salariés.

>> Décret sur les activités éligibles (annexe 1) au taux majoré dont celles liées au sport : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042056541/>

Où faire sa demande d'activité partielle ?

Les démarches sont à effectuer auprès de la DIRECCTE. Pour avoir les coordonnées de la DIRECCTE de votre région, rendez-vous sur : <http://direccte.gouv.fr/>

Pour plus d'informations rendez-vous sur : <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/dispositif-de-chomage-partiel>

En plus de ces mesures, les associations peuvent avoir recours sans conditions préalables à **des prêts directs de l'Etat** d'un montant pouvant varier de 10 000 euros à 50 000 euros selon le nombre de salariés de la structure, et à **des prêts garantis par l'Etat** échelonnés entre 1 et 5 ans jusqu'au 30 juin 2021.

Retrouvez toutes ces mesures détaillées sur : <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/les-mesures>

Des aides régionales ont été débloquées pour venir en soutien du monde sportif, des fonds d'investissement et de soutien ont été mis en place. Il est important de contacter les services régionaux mais également les services de l'Etat déconcentrés qui pourront accompagner les associations et clubs dans leur démarche de renseignement, d'éligibilité.

Sur le site de Bip France, sont recensées l'ensemble des aides exceptionnelles régionales en vigueur : <https://bpifrance-creation.fr/encyclopedie/covid-19-mesures-exceptionnelles/autres-mesures/covid-19-aides-regionales>





Comité Départemental de Natation de Seine et Marne

INFO FLASH



Réunion du Bureau

Du Comité Départemental de Natation
en visioconférence



Samedi 12 décembre 2020

Présents : Patrick ASHFORD – Pierre LOUBIERE –
Patrick SOULIE - Franck BENAZET -
Pierre SEGRET

Compte rendu : Samedi 12 décembre 2020

Information concernant la situation sanitaire :

À partir du 15 décembre, les publics mineurs seront également autorisés à reprendre les activités extrascolaires en intérieur. La pratique sportive encadrée, déjà possible en plein air, pourra donc reprendre dans les équipements sportifs clos et couverts comme les gymnases, les piscines, les courts couverts (ERP de type X, équipements sportifs classés CTS ou SG) dans le respect des protocoles applicables (distanciation, port du masque avant et après la pratique) et avec accès aux vestiaires collectifs.

Cette décision permettra aux acteurs privés, notamment associatifs, de proposer aux familles une prise en charge, par un éducateur diplômé, des enfants notamment au travers de stages pendant les vacances scolaires. Dans les ERP, les effectifs autorisés ne sont pas limités par principe, mais doivent découler de l'application des protocoles

La prise des licences au niveau du Comité 77 . voici la situation au 10 décembre 2020 :

- Deux nouvelles affiliations : Combs Natation et Tri-Aventure Pays de Fontainebleau
- Pas d'affiliation du Centre Brie Fontenay Trésigny
- Licenciés au 10 décembre 2020 : 3.828 licenciés Licenciés au 31 août 2020 : 7686 licenciés
- Soit : moins 3858 licenciés à ce jour.

Le constat est que ce sont 50% de licenciés en par rapport à la saison dernière. Pour certains clubs il y a 20% d'anciens adhérents qui ne se sont pas réinscrits.

Le point concernant les Compétitions pour la reprise

Pour le moment ils nous apparaît de pouvoir nous avancer car nous n'avons pas tous les éléments concernant le protocole de reprise de nos activités

Cependant ils nous semblaient important à prendre les devants.

1° Première démarche : mise en place d'un formulaire concernant la reprise des compétitions en direction des Jeunes, Avenirs et de l'ENF.

Lundi 14 décembre 2020 : responsable Franck B avec la collaboration de Marie Pierre et de Lucie.

Ce formulaire sera à envoyer aux Entraîneurs concernés par ces groupes.

Retour le plus tôt possible.

Le point sera fait à la prochaine réunion de Bureau du C.D 77 : le mardi 28 décembre 2020 en vidéo conférence.

2° Il est nécessaire concernant les premières dates de janvier 2021 de contacter les clubs qui accueillent :

- Dimanche 10 janvier 2020 : ENF2 et Challenge Avenirs : Pays Fertois
- Dimanche 10 janvier 2020 : ENF2 et Challenge Avenirs : Pontault Combault
- Dimanche 17 janvier 2020 : Plot 1 Avenirs : Pontault Combault
- Dimanche 17 janvier 2020 : Plot 1 Avenirs : Nemours

Pour rappel une seule réunion l'après midi.

Il est nécessaire que les 3 clubs nous confirment par écrit en envoyant un mail au secrétariat du Comité.



4



Comité Départemental de Natation de Seine et Marne

INFO FLASH



Le point concernant les Officiels : Pour le moment ils nous apparaît ne pas pouvoir nous avancer car nous n'avons pas tous les éléments concernant le protocole de reprise des formations et des recyclages.

1 ° Concernant **les recyclages** il apparaît qu'il ne sera pas possible de les mettre en place via une vidéoconférence. Mise en place de 4 sessions de recyclages sur une journée en un même lieu, avec le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Une session de recyclage sera limité à deux de présence pour chaque stagiaire.

Le premier point qui sera à prendre en compte est de pouvoir **réserver une salle** pour le moment cela est très difficile.

Cela sera peut être possible à partir du **07 janvier 2021** : suite donnée aux nouvelles consignes sanitaires.

2 ° **Formations des Officiels** : il apparaît important de pouvoir les remettre à l'ordre du jour. Pour pouvoir établir un calendrier cela va dépendre des mesures sanitaires qui seront en vigueur aux dates arrêtées.

Potentiels 77 : **Patrick S** présente le dossier du Potentiels 77 qui devra être traité au plus tard le **15 décembre 2020** car c'est un élément de la demande de subvention : **Fonctionnement du Comité Départemental de Natation**

Le dossier prends en compte les éléments suivants :

- **8 nageurs sur listes ministérielles** : BENAYACHI Charline - COLLARD Raphaël - HAUET Léanne - LENOIR Mélanie - SETIM Quentin - TREMBLE Charlotte - TREMBLE Laura - TROMPETTE Melora

- Répartition des Potentiels 77 : 7 en Natation Course et 1 en Natation Artistique.

- Propositions de départ de **19 nageurs** qui sont répartis entre des Jeunes 2 à Juniors 2.

- Prise en compte de 3 de leurs meilleures performances sur la saison 2019/2020 et celles du début saison 2020/2021.

- Comme la saison passée c'est arrêtée au 07 mars 2020 j'ai rajouté le critère pour 14 nageurs, leurs **qualifications soit aux France Juniors ou Jeunes**.

Maintenant c'est à la Commission Haut niveau de valider une liste de 7 nageurs en Natation Course et 1 nageur en Natation Artistique.

Préparation de l'Assemblée Générale du Comité Départemental de Natation :

Nous nous orientons sur le déroulement suivant :

- 16 jours avant la date de l'A.G du Comité envoi aux Présidents de club des différents comptes rendus : rapport moral, commissions et bilans financiers.

- Les Présidents de clubs ont 7 jours pour poser des questions qu'ils devront envoyées au secrétariat du C.D par écrit.

- Le jour de l'A.G en présentiel (respect des conditions sanitaires du moment) réponses aux questions posées et vote après chaque compte rendu.

Adoption du bilan financier et prévisionnel du C.D.

Pour la partie des élections nous proposons au Comité Directeur et aux présents de la première partie de l'A.G que celle ci se déroule début juin.

Date proposée pour le première étape : le 06 février 2021



5



Comité Départemental de Natation de Seine et Marne

INFO FLASH



**FLASH
INFOS**



Patrick A et Pierre S se sont rendus chez l'expert comptable afin d'obtenir le bilan financier du C.D. pour la saison 2019/2020.

Il ressort que l'on s'en tire bien au vu de la situation sanitaire que nous avons traversés.

Solde est positif de : **4821 €**

Situation du secrétariat

Pour les **lundi 14 décembre** et **Mardi 15 décembre 2020** : télé travail

Puis la reprise des permanences du secrétariat au siège du Comité

Prochaine réunion du Bureau du C.D 77 :

Le **Mardi 29 décembre 2020** à 19h30

En visioconférence



6



Comité Départemental de Natation de Seine et Marne

INFO FLASH



Championnats de France Élite - Hiver 2020 - SAINT-RAPHAËL (FRA) (FRA)

*Titre original : Championnats de France Élite 2020
Type de compétition : Championnats de France Élite - Hiver 2020 (321)*

Du Jeudi 10 au Dimanche 13 Décembre 2020 - Bassin de : 50 m.

C.N OZOIR-LA-FERRIERE

TROMPETTE Melora (2005/ 16 ans) FRA [997883]

31e	100 Nage Libre Dames	/ Séries lentes	00:58.94	+0.68	1146 pts
32e	200 Nage Libre Dames	/ Séries lentes	02:08.80	+0.67	1148 pts
5e	50 Dos Dames	/ Finale B	00:30.24	+0.67	1174 pts
14e	50 Dos Dames	/ Séries lentes	00:30.14	+0.60	1180 pts

CN MELUN VAL DE SEINE

QUALID GIRARD Sarah (2000/21 ans) FRA [1583076]

31e	100 Papillon Dames	/ Séries lentes	01:04.47	+0.66	1155 pts
8e	200 Papillon Dames	/ Finale B	02:24.07	+0.64	1100 pts
15e	200 Papillon Dames	/ Série rapide	02:23.56	+0.34	1107 pts

PROVINS NATATION

SETIM Quentin (2000/21 ans) FRA [1105821]

3e	50 Nage Libre Messieurs	/ Finale B	00:23.07	+0.57	1240 pts
13e	50 Nage Libre Messieurs	/ Série rapide	00:23.17	+0.58	1232 pts
53e	100 Nage Libre Messieurs	/ Séries lentes	00:53.00	+0.60	1155 pts
7e	50 Papillon Messieurs	/ Finale C	00:25.22	+0.60	1206 pts
21e	50 Papillon Messieurs	/ Séries lentes	00:25.14	+0.60	1212 pts



12e Meeting des Hortillons

AMIENS (FRA) (FRA)

Du Vendredi 27 au Dimanche 29 Novembre 2020-

Bassin de : 50 m.





Comité Départemental de Natation de Seine et Marne

INFO FLASH



C.N OZOIR-LA-FERRIERE

1. TROMPETTE Melora (2005/16 ans) FRA [997883]

4e	50 Nage Libre Dames	00:26.97	+0.68	1160 pts
3e	50 Nage Libre Dames	00:27.12	+0.69	1149 pts
6e	50 Nage Libre Dames	00:27.21	+0.71	1143 pts
7e	100 Nage Libre Dames	00:58.73	+0.68	1153 pts
6e	100 Nage Libre Dames	00:58.84	+0.63	1150 pts
4e	200 Nage Libre Dames	02:08.04	+0.70	1160 pts
6e	200 Nage Libre Dames	02:09.12	+0.72	1143 pts
8e	50 Dos Dames	00:30.94	+0.64	1135 pts
8e	50 Dos Dames	00:31.26	+0.69	1117 pts
7e	50 Dos Dames	00:31.08	+0.65	1127 pts
6e	100 Dos Dames	01:06.76	+0.65	1112 pts
6e	100 Dos Dames	01:07.19	+0.69	1101 pts

PROVINS NATATION

SETIM Quentin (2000/21 ans) FRA [1105821]

4e	50 Nage Libre Messieurs	00:23.08	+0.55	1239 pts
2e	50 Nage Libre Messieurs	00:23.27	+0.58	1225 pts
4e	50 Nage Libre Messieurs	00:23.51	+0.60	1208 pts
---	100 Nage Libre Messieurs	DNS		

CN MELUN VAL DE SEINE

BARBAUD Julien (2004/17 ans) FRA [1513559]

43e	100 Nage Libre M	00:56.14	+0.62	1051 pts
22e	50 Dos Messieurs	00:28.61	+0.64	1074 pts
22e	100 Dos Messieurs	01:03.57	+0.67	1008 pts
8e	200 Dos Messieurs	02:15.46	+0.61	1021 pts
16e	200 Dos Messieurs	02:15.66	+0.60	1018 pts
17e	200 4 Nages Messieurs	02:17.51	+0.69	1025 pts
8e	400 4 Nages Messieurs	04:46.06	+0.62	1055 pts
8e	400 4 Nages Messieurs	04:47.84	+0.64	1042 pts

LENOIR Mélanie (2006/15 ans) FRA [1995975]

23e	100 Nage Libre Dames	01:03.17	+0.65	1002 pts
24e	200 Nage Libre Dames	02:16.78	+0.69	1027 pts
1ère	100 Brasse Dames	01:15.48	+0.67	1122 pts
9e	100 Brasse Dames	01:16.38	+0.68	1101 pts
5e	200 Brasse Dames	02:42.22	+0.71	1107 pts
4e	200 Brasse Dames	02:40.93	+0.70	1122 pts
1ère	200 4 Nages Dames	02:25.56	+0.67	1103 pts
9e	200 4 Nages Dames	02:28.15	+0.70	1068 pts
4e	400 4 Nages Dames	05:06.30	+0.68	1099 pts
4e	400 4 Nages Dames	05:10.67	+0.69	1069 pts
5e	100 Nage Libre Dames	01:02.81	+0.69	1014 pts

QUALID GIRARD Sarah (2000/21 ans) FRA

6e	50 Papillon Dames	00:29.10	+0.66	1140 pts
9e	50 Papillon Dames	00:29.33	+0.67	1125 pts
8e	50 Papillon Dames	00:29.26	+0.67	1130 pts
3e	100 Papillon Dames	01:04.39	+0.68	1157 pts
2e	100 Papillon Dames	01:04.61	+0.67	1151 pts
3e	200 Papillon Dames	02:24.78	+0.69	1090 pts
3e	200 Papillon Dames	02:25.39	+0.71	1081 pts
11e	200 4 Nages Dames	02:29.20	+0.69	1053 pts

